Syndicat Mixte
pour le SCoT du
Bassin de Vie
d'Avignon

Envoyé en préfecture le 27/09/2017
Reçu en préfecture le 27/09/2017
Affiché le
ID : 084-258403153-20170925-DCS_2017_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 25 Septembre 2017

DCS n°2017-27

Date de convocation :
15 Septembre 2017

Délégués en exercice : 30

Titulaires : 17
Suppléants : 5
Absents non remplacés : 9

Quorum : 16

Votants : 21

L'an deux mille dix-sept, le 25 septembre, à treize heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS :
Mme JULIEN - Mme ANCEY - M. HEBRARD - M. RANDOULET - Mme GUAY
M. SANDEVOIR - M. BEL - M. DEMANSE - M. BANACHE - M. CHARLUT
M. FENOUIL - M. BISCARRAT - M. PASERO - M. MARQUOT - M. GROS
M. TERRISSE - M. GABERT - Mme LAFAURE - M. MUS - M. GARCIA - M. PERRAND
M. GRAU

ETAIENT EXCUSES :
M. CASTELLI - M. FAVIER - M. BELLEVILLE - M. AVRIL - Mme LEMAIRE

ETAIENT ABSENTS :
Mme HELLE - M. MOUREAU - M. ROCHE - M. GUIN

Secrétaire de séance : Monsieur Michel TERRISSE

OBJET : Rapport d'activité 2016

Rapporteur : Christian RANDOULET

Le rapporteur expose :

L'article L.5211-39 Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de la collectivité.

L'année 2016 a été marquée par à la volonté d'informer, d'associer, d'échanger, de débattre sur les enjeux du territoire, de trouver des réponses pertinentes et réalistes, de réaliser des prospectives malgré les incertitudes, afin de parvenir à l'élaboration d'un projet partagé cohérent. De nombreuses initiatives ont été prises (réunions publiques, panneaux d'exposition, rencontres bilatérales avec les communes, des réunions pour présenter l'EIE et les premiers éléments du PAAD aux PPA et aux DGS, techniciens et élus à l'urbanisme des communes). Deux volets nécessitant une attention toute particulière ont été identifiés : l'habitat et le commerce. Pour ce dernier volet, des Bureaux élargis ont eu lieu pour travailler sur la question de l'Aménagement Artisanal et Commercial.

2017 voit se poursuivre cette démarche de co-construction sachant que le périmètre a de nouveau évolué avec la dissolution de la Communauté de Communes de La Côte du Rhône Gardoise et l'intégration de la Communauté de Communes Aygues-Ouvèze en Provence.

Le rapport reprend l'historique et le contexte de la démarche. Il rappelle le rôle du Syndicat, ses modalités de fonctionnement et le travail réalisé durant l'année 2016 :

Envoyé en préfecture le 27/09/2017
Reçu en préfecture le 27/09/2017
Affiché le
ID : 084-258403153-20170925-DCS_2017_27-DE

- 9 Comités Syndicaux,
- 15 Bureaux,
- Les autres réunions qu'il a organisées et auxquelles il a participé.

Le rapport d'activité détaille ce travail en annexes. Y figurent également les délibérations relatives au compte administratif et au compte de gestion du receveur.

Ce rapport d'activité a été présenté au Bureau Syndical réuni le Lundi 11 Septembre 2017.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2016 du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon porté à sa connaissance.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vote du Comité :

- POUR : 21
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Mme LAFAURE, suppléante de M. GABERT, n'a pas pris part au vote.

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte publié le : 27/09/2017

Pour extrait conforme
Le Président
Christian RANDOULET

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON